

La **COMMUNICATION** est une des priorités de ce mandat tant vis-à-vis des habitants qu'au sein du Conseil Municipal. La campagne a été axée sur ce thème et sur la transparence : le Conseil Municipal tient à tenir son engagement.

Pour ce faire, diverses améliorations ou mises en place sont prévues :

Une page Facebook

Depuis début août 2020, la page facebook «**Mairie de Lablachère 07230**» présente le Conseil Municipal, les commissions créées et les projets divers.

Elle servira à prévenir les abonnés de tout évènement, danger, incendie, changement d'horaires, informations émanant des associations, les alertes diverses, scolarité ou autres se produisant sur Lablachère et les communes environnantes si nous sommes impactés. Cette page sera mise à jour régulièrement et une réponse sera apportée rapidement aux questions soulevées.

Site internet de la mairie

Le site « www.lablachere.fr » est vieillissant et peu pratique d'accès de plus le fournisseur actuel n'effectue plus de mises à jour ni de maintenance. Il est envisagé d'en créer un nouveau. Deux entreprises ont été contactées pour devis et projet détaillé

Alerte Info

Les habitants de Lablachère désirant recevoir des informations exceptionnelles (coupures d'eau, alertes météo, etc.) sont invités à s'inscrire par mail : « alerteinfomairie@lablachere.fr » : ce dispositif qui est actuellement en sommeil, sera réactivé et complété par une newsletter mensuelle dès que le fichier d'adresse mail sera suffisamment important.

Bulletin Municipal

Il a été décidé que le bulletin municipal (papier) sera distribué trimestriellement par les services de la poste.

Panneaux d'Affichages

- Un recensement des besoins va être établi : à l'heure actuelle, seuls les quartiers de Drôme, rue de la République, Salymes, Notre Dame et la Mairie en sont dotés.
- De nouveaux panneaux pourraient être implantés aux collectes d'ordure afin qu'ils soient vus par tous les habitants

Panneau Electronique

Il est envisagé la pose d'un panneau électronique dans les mois à venir. Il faudra déterminer l'endroit le mieux adapté géographiquement, en tenant compte des contraintes de raccordement

COLLECTE DES DECHETS

La collecte des déchets ménagers est une compétence de la **communauté de com-munes du Pays Beaume-Drobie** avec des bacs spécifiques : cartons (pélicans), tri sélectif (containers jaunes), ordures ménagères (containers verts) ; Le **SICTOBA** n'étant responsable que du verre et des vêtements. Le devoir de police reste à la charge de la commune.

Premier constat : par la faute d'une minorité d'usagers, les principaux sites sont très sales et nécessitent l'intervention de 2 agents municipaux 3 demi-journées par semaine.

Second constat : la collecte des bacs jaunes de tri sélectif est très mal effectuée. Il en est de même pour les bacs Pélicans réservés aux cartons.

Dès septembre, un travail de fond va être engagé entre la commune de Lablachère, la communauté de communes et le **SICTOBA** pour améliorer ce service. Nous développerons le sujet de manière beaucoup plus détaillée dans un prochain bulletin municipal.



LE MOT DU MAIRE

Le temps passe vite, très vite même. Cela fait déjà plus de deux mois que nous exerçons les responsabilités municipales à l'issue d'une campagne électorale hors du commun et d'un second tour de scrutin plusieurs mois après le premier. Ce coronavirus inconnu, aux effets particulièrement dévastateur, est toujours présent et sa dangerosité ne nous permet pas de baisser la garde ; bien au contraire, il nous oblige, encore aujourd'hui, à maintenir absolument les gestes barrières afin de nous protéger mutuellement.

Le 28 juin 2020, vous avez décidé de nous confier la gestion de notre belle commune. Au nom de l'ensemble du Conseil municipal permettez-moi une fois encore de vous remercier pour ce témoignage de confiance.

Cette pandémie, et particulièrement le confinement, ont entraîné beaucoup de retard dans la gestion des affaires communales. Aussi a-t-il fallu se mettre très vite au travail afin de respecter des échéances très contraignantes. Le compte administratif et les budgets primitifs (général et eau/assainissement) par exemple devaient être votés avant le 31 juillet 2020.

Vous constaterez à leur analyse le respect d'un engagement majeur de notre campagne, celui de ne pas augmenter les impôts. Le taux des taxes reste inchangé par rapport à l'année dernière. Vous vous apercevrez aussi que ces budgets sont rigoureusement maîtrisés afin de réduire au plus vite la dette communale.

La communication représentait également pour nous un enjeu essentiel. Vous découvrirez dans les pages suivantes tous les moyens mis en œuvre pour la prioriser, la moderniser et la perfectionner. Ces outils rendront les échanges plus transparents et surtout bien plus efficaces et accueillants. En parallèle, de nombreuses commissions pour la plupart interconnectées, sont déjà actives et participent également à cette volonté d'associer à nos réflexions et nos décisions, une très large participation citoyenne.

Nous avons beaucoup de choses à vous dire et ce premier bulletin ne suffira pas. D'autres thèmes comme l'intercommunalité, la gestion des déchets, l'aire de grands passages, la caserne des pompiers ... seront abordés prochainement.

En attendant je vous laisse découvrir votre conseil municipal et les premières mesures qu'il nous a semblé utile de vous communiquer.

Bonne lecture et à bientôt.



Jean-Pierre LAPORTE

Lablachère info

Rentrée scolaire 2020 de Lablachère

Le 2 septembre, 171 élèves ont pris le chemin de l'école publique.

Suite à l'augmentation importante du nombre d'élèves, la création d'une classe a été nécessaire. Le nouvel enseignant a pris ses fonctions et ses élèves sont installés dans une classe récemment équipée.

CONTACT

lablachere.mairie@wanadoo.fr
04 75 36 65 72

Comptes administratifs

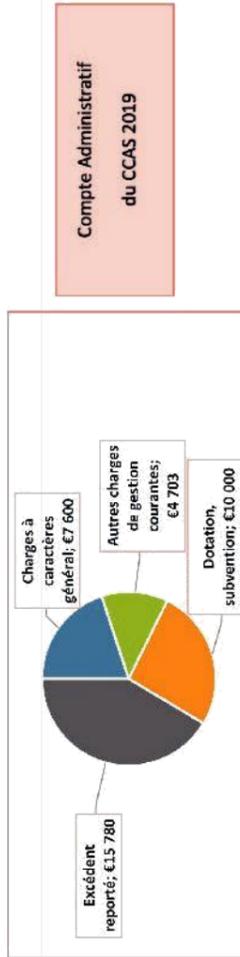
Le conseil municipal en sa séance du 10 mars 2020 a approuvé les **comptes administratifs 2019** de la commune et de l'eau et assainissement. Les comptes administratifs d'une collectivité enregistrent les dépenses et recettes réelles d'un exercice.

Dépenses de fonctionnement de la commune		Recettes de fonctionnement de la commune	
Charges à caractère général	360 008.11	Ventes des services	182 668.57
Charges de personnel	595 405.41	Impôts et taxes	586 394.02
Autres charges de gestion courante	172 992.93	Dotations, subventions	461 751.62
Charges financières	46 116.24	Autres produits de gestion courante	98 975.64
Charges exceptionnelles	105.00	Atténuations de charges	38 130.46
		Produits exceptionnels	213.27
Total	1 174 627.69	Total	1 568 133.58
Excédent	193 505.89		

Dépenses de l'investissement de la commune		Recettes de l'investissement de la commune	
Remb. du capital des emprunts	392 418.32	Dotation, fonds divers, FCTVA, TA	324 606.42
Opération d'équipement	760 459.66	Subventions	367 819.37
Opération d'ordre	10 530.00	Emprunt à CT	695 630.03
Reste à réaliser	118 000.00	Excédent d'investis. 2018	248 228.03
Déficit reporté	367 956.09	Reste à réaliser	44 426.00
		Dépôts et cautionnement	1 695.00
Total	1 649 364.07	Opération d'ordre	10 530.00
Excédent	43 570.78	Total	1 692 934.85

Dépenses fonctionnement eau et assainissement		Recettes fonctionnement eau et assainissement	
Charges à caractère général	285 896.07	Ventes de produits	506 127.11
Autres charges de gestion courante	5 448.32	Subventions	4 858.49
Charges financières	22 087.33	Produits de gestion courante	1 317.52
Charges exceptionnelles	704.69	Produits exceptionnels	326.90
Opération d'ordre entre section	129 642.28	Opération d'ordre entre section	68 464.85
Total	443 778.69	Report d'exploitation 2018	519 193.57
Excédent	656 509.75	Total	1 100 288.44

Dépenses d'investissement eau et assainissement		Recettes d'investissement eau et assainissement	
Remb. du capital des emprunts	35 337.26	Dotations, fonds divers	65 148.00
Opération eau et assainissement	855 503.41	Subventions d'investissement	163 159.00
Opération d'ordre entre sections	68 464.85	Emprunts et dettes assimilés	753 400.00
Reste à réaliser	265 305.00	Excédent d'investissement 2018	256 799.88
Déficit reporté 2018	103 191.86	Opération d'ordre entre section	129 642.28
Total	1 327 802.38	Reste à réaliser	37 182.00
Excédent	77 528.78	Total	1 405 331.16



LES BUDGETS 2020 ont été approuvés lors de la séance du 27 juillet 2020 sont des documents **prévisionnels** qui par nature ont les mêmes structures que les comptes administratifs et sont votés en équilibre. Ils se traduisent en fonctions des orientations de votre conseil municipal.

Le conseil municipal a décidé de ne pas appliquer d'augmentation des taux d'imposition, taxe foncière, taxe foncière non bâtie, taxe d'habitation.



Dépenses de fonctionnement de la commune		Recettes de fonctionnement de la commune	
Charges à caractère général	433 900.00	Produits des services	182 050.00
Charges de personnel	642 100.00	Impôts et taxes	597 909.00
Charges de gestion courantes	233 627.00	Dotations, subventions	469 892.00
Charges financières	56 000.00	Autre produit gestion courante	93 000.00
Charges exceptionnelles	5 000.00	Produits exceptionnels	2 500.00
Dépenses imprévues	42 689.67	Atténuations de charges	12 000.00
Virement à la sect* d'investissement	137 540.22	Excédent de fonct* reporté 2019	193 505.89
Total	1 550 856.89	Total	1 550 856.89

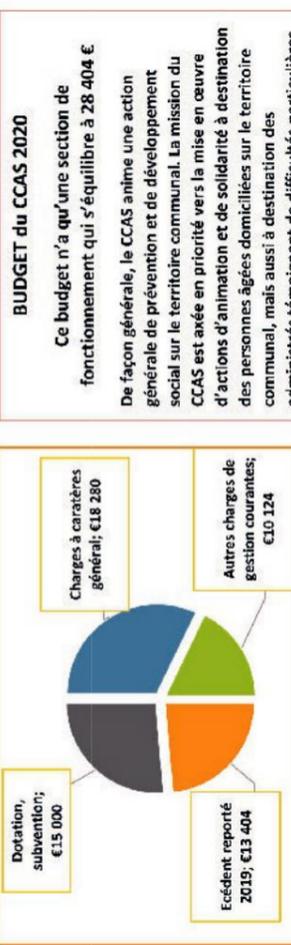
Dépenses d'investissement de la commune		Recettes d'investissement de la commune	
Remboursement capital emprunt	87 183.00	Excédent d'investissement reporté	117 144.78
Opération travaux, acquisition mat.	300 040.00	Produits des cessions d'immo.	500.00
Restes à réaliser 2019	117 000.00	Dotation FCTVA, TA	176 367.00
		Dettes assimilées, cautionnement	1 500.00
		Subventions	26 745.00
		Restes à réaliser	44 426.00
		Vir. de la section de fonct*	137 540.22
Total	504 223.00	Total	504 223.00

Dans un contexte économique, social et financier peu propice, les dépenses d'investissements ont été maîtrisées sans avoir recours à un endettement éventuel

Dépenses fonctionnement eau et assainissement		Recettes fonctionnement eau et assainissement	
Charges à caractère général	375 630.53	Excédent de fonct* reporté	656 509.75
Autres charges de gestion courantes	9 000.00	Ventes de produits	492 600.00
Charges financières	26 382.00	Subvention d'exploitation	4 000.00
Charges exceptionnelles	1 500.00	Opération d'ordre amortissements	68 073.21
Dépenses imprévues	25 000.00		
Opération d'ordre amortissement	157 440.02		
Virement à la sect* investissement	626 230.41		
Total	1 221 182.96	Total	1 221 182.96

Dépenses d'investissement eau et assainissement		Recettes d'investissement eau et assainissement	
Remboursement du capital emprunt	60 893.00	Excédent d'investissement reporté	305 651.78
Opération travaux, acquisition matériel	876 580.00	FCTVA et autres réserves	144 347.00
Opérations d'ordre amortissements	68 073.21	Subventions (reste à réaliser) 2019	37 182.00
Restes à réaliser 2019	265 305.00	Opération d'ordre amortissement	157 440.02
		Virement de la section fonctionnement	626 230.41
Total	1 270 851.21	Total	1 270 851.21

Les restes à réaliser sont des dépenses ou des recettes d'investissements engagées de l'année précédente



CONSEIL MUNICIPAL SEPTEMBRE 2020



Jean-Pierre LAPORTE
Le Maire



Martine CARRIER
1ère Adjointe
Finances – budgets
Déléguée communautaire
Délégation : Syndicat NUMERIAN



Roger HALEGOUET
2ème Adjoint
Affaires scolaires
Responsable du personnel administratif
Délégation : CCAS



Dominique POUGET-TIRION
3ème Adjointe
Eau et assainissement
Déléguée communautaire



Daniel MORSELLI
4ème Adjoint
Urbanisme - voirie
Responsable du personnel technique
Délégations : SDE07- SDEA



Lysiane FREMON
5ème Adjointe
Affaires sociales
Solidarité - associations
Délégation : CCAS



Thierry BERRES
Conseiller
Délégué communautaire
Délégations : SDE07- SDEA



Nicole DJIANN
Conseillère
Déléguée communautaire
Délégation : CCAS



Marjorie GERMAIN
Conseillère



Yannick MARCHAL
Conseiller délégué
Délégué communautaire
Délégation : CCAS – PNR- ADCF*



Stéphanie PREVOST
Conseillère



Brigitte QUERE
Conseillère
Délégation : CCAS - PNR



Grégory THERAUBE
Conseiller
Délégation : ADCF*



Éric BOISSIN
Conseiller
Vice-président de la CdC



Corinne LARCHER
Conseillère
Délégation : CCAS



Jean-Luc TOUREL
Conseiller
Délégué communautaire



Régine MARCY
Conseillère
Délégation : CCAS



Pauline BOISSIN
Conseillère



Jean-Luc SAUTEL
Conseiller

* Association départementale des communes forestières